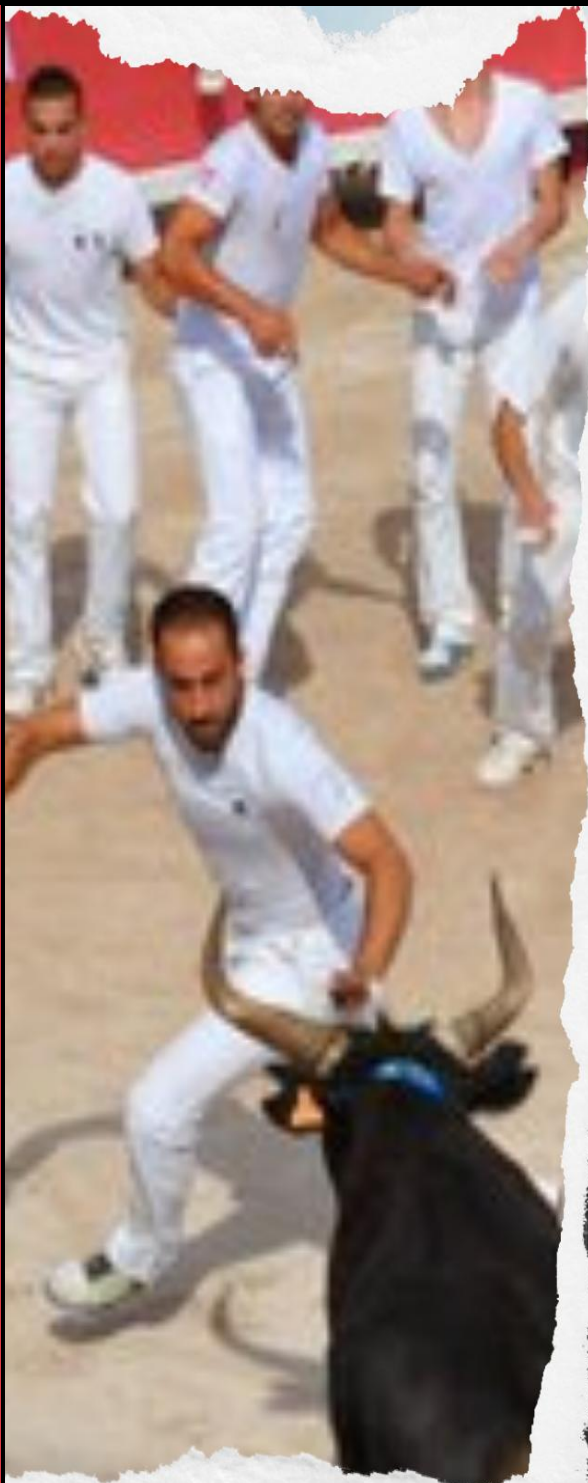




La Martelière



SOMMAIRE

- P 2 • Infos Pratiques
P 3 • Le Mot de la Présidente
- P 4/15 La Vie du Village**
P 4-8 • Le Point sur l'Urbanisme et le Village
P 9-10 • « Le Chapacan », Auteur Raphéolois du Roman *L'Acampado*
P 11 • Studio E sublime vos ongles !
P 12-14 • Evénements et Infos CIV / Les Associations Communiquent / Quelques Infos à Partager
P 15 • Rencontre avec le Haras d'Anibert
- P 16 Fêtes et Traditions**
P 16 • Féria de Pâques : déjà 60 ans !
- P 17/20 Culture et Loisirs**
P 17 • La Petite Recette de Nicole
P 17-18 • Rencontre avec Patrick Kabré (concert)
P 19-20 • Concert 16.05 / Marché aux Fleurs 27.04

Comité d'Intérêt de Village

C.I.V. Raphèle Avenir
Association Loi 1901

✉ : 1 chemin des Paluns - 13280 RAPHELE

✉ : civ.raphele.avenir@gmail.com

Site  :

www.civraphele.fr

QR Code
d'accès au site C.I.V.



Le journal **La Martelière** est édité en 435 exemplaires par le Comité de Rédaction Commission Communication du C.I.V. - Impression MDVA d'Arles

SERVICE MÉDICAL

SUR RAPHÈLE

Médecins :

Dr ANNETIN

10 rue des Santons
06 08 69 80 98

Dr RIVIERE

16 route de la Crau
04 90 98 02 68

Cabinet d'infirmières :

Mmes E. BILLONG, A. CARTAGENA et C. TRISTANT

Cabinet ouvert 10 rue des Santons de 8h00 à 8h30 sur rendez-vous du lundi au samedi selon besoins.

Prise de rendez-vous possible au cabinet l'après-midi.

Soins assurés à domicile sur Raphèle, Moulès et environs.

Permanence téléphonique tous les jours, W.E.

et jours fériés : **04 90 98 32 57**

Physiothérapeute - Kinésithérapeute :

M. Andréa MASSARIELLO

55 route de la Crau

RDV ☎ 04.90.54.48.51

SUR MOULÈS

Médecin :

Dr QUENEE

13 rue d'Argençon
04 90 98 05 85

Cabinet d'infirmières :

Mmes M.P. ADJAMI et F. ROIGNANT

Permanence téléphonique :
04 90 98 47 97

ACCM - Info Collecte

(Communauté d'Agglomération Crau Camargue Montagnette)
04 84 76 94 00

Utiles

et Pratiques



MAIRIE DE RAPHÈLE

04 90 49 47 27

Ouverte au public

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 16h00

Monsieur Gérard QUAIX

Adjoint délégué pour Raphèle
le MARDI matin sur RDV

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Sur RDV - 11 rue Parmentier - 13200 ARLES

Renseignements au **04 90 18 46 80**

C.A.S. (Centre d'Activités Sportives)

Centre Jean VILAR - RAPHELE

Pendant les vacances de 14h00 à 17h00
sauf vacances de Noël (fermeture)

ASSISTANTE SOCIALE

ESPA - Maison de la Solidarité (Ex DDISS)

Sur RDV - 4 rue de la Paix - 13200 ARLES

☎ : **04 13 31 78 63**

M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole)

Agence de la CPAM - Avenue des Alyscamps -
13200 ARLES ☎ : **04 94 60 38 38**

LES ATELIERS DU C.I.V.

Couture : tous les lundis de 13h30 à 16h30 - Salle

Gérard Philipe / **Informatique** : tous les mardis de 14h

à 17h - Centre Jean Vilar / **Peinture** : tous les mardis

de 14h à 17h - Salle Maggie Carlevan - contact :

Huguette 06 62 10 12 91 ou Josette 06 23 58 62 41 /

Lecture : le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h30 à 11h30 - Salle des Sociétés (à côté de la salle G. Philipe)

/ **Randonnée Pédestre** : un vendredi par mois -
contact : dominique.nestoret@gmail.com

MÉDIABUS : ce service itinérant de la Médiathèque d'Arles a repris ses tournées :

A Raphèle : place des Micocouliers, de 10h à 12h, les mardis 1^{er} & 22 avril, 6 & 20 mai, 3 juin

A Moulès : place de la Mairie, de 14h à 16h, les mercredis 16 & 30 avril, 14 & 28 mai, 11 juin

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Même s'il paraît que l'hiver a du charme, c'est avec une joie non dissimulée que nous voyons arriver les beaux jours, synonymes de lumière, de couleur et de douceur. Nul ne l'a jamais chanté mais : les gens du Sud ont le sourire quand le soleil brille dehors !

Incontestablement, c'est la nature qui, la première, annonce le printemps ; mais, à Arles, c'est la Féria qui donne le top départ de la saison estivale.

C'est donc tout naturellement et avec un timing presque parfait que la Commission Communication a choisi de vous présenter les origines de cette fête taurine (telle que nous la connaissons aujourd'hui) qui anime notre ville pendant trois jours et qui, cette année, souffle ses 60 bougies.

Le printemps, c'est aussi la période où la pièce la plus importante de la maison devient le jardin. Pour vous aider à redonner de belles couleurs à cet espace, la Commission Animation travaille depuis plusieurs semaines pour vous proposer le traditionnel Marché aux Fleurs qui aura lieu le 27 avril : au rendez-vous, des fleurs, des plantes et des arbres bien sûr, mais aussi de l'artisanat, des livres, des fraises, des asperges, du miel et cette année, un petit truc en plus, un espace restauration sur place assuré par la SCEA Craven et son brasero.

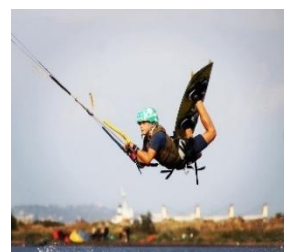
En préparation également, pour le mois de mai, un concert dans l'église avec un artiste aux multiples talents à découvrir, M. Patrick Kabré ; son parcours détaillé ci-après ne pourra qu'éveiller votre curiosité. Une bien belle surprise en réalité, ne manquez pas l'occasion de le rencontrer !

Même si elle est un peu lointaine, la cérémonie des vœux de M. Le Maire en janvier à Raphèle a été l'occasion pour M. Gérard Quaix de mettre à l'honneur trois personnes du village.

La première connue de tous du fait de sa fonction à la Mairie Annexe a été Mme Chantal Andreïs, qui a pris sa retraite bien méritée avec un plaisir non dissimulé. Elle était dans ses tâches l'incarnation de la rigueur. Nous lui souhaitons la plus belle des retraites.

Mme Nadine Kiecken, Présidente du Club pour Séniors Albert Chabrol, pendant des années, qui, arrivée au bout de son engagement, n'a pas souhaité le renouveler pour profiter d'une paisible retraite après un investissement sans faille. Seul ombre au tableau, elle quitte son poste sans successeur et laisse une association orpheline qui ne peut survivre. Un appel à candidature est donc lancé pour reprendre le flambeau et permettre à ce Club de perdurer. Nos séniors le valent bien !...

Enfin, un tout jeune homme nous a fait découvrir ses sports passions, le kite-surf et le wake-board, pour lesquels il est déjà coutumier des podiums. Matthéo Frédéric-Bovetto (13 ans) a été mis à l'honneur pour ses performances : deux fois vice-champion de France de kite-surf, 3^{ème} au championnat de France de wake-board, 6^{ème} au niveau européen et 9^{ème} au niveau international ! Il fera l'objet d'une petite interview exclusive dans une prochaine Martelière.



Tous les trois se sont vus remettre la Médaille de la Ville des mains de M. Le Maire.

La Commission Urbanisme, qui reste la colonne vertébrale du C.I.V., a été très souvent interpellée sur le droit d'eau d'arrosage en vigueur sur notre commune. Pour répondre aux différentes questions, nous sommes allés à la source et avons rédigé un article « fleuve » qui reprend tout l'historique. Vous le trouverez ci-après.

Enfin, un entretien avec M. Quaix nous a permis de relayer toutes vos remarques et vos interrogations. Ses réponses figurent ci-après ; nous le remercions pour la qualité de son écoute.

Bonne lecture ! **Christine Moschini**

LE POINT SUR L'URBANISME ET LE VILLAGE

Nous avons été reçus le 26 mars par M. QUAIX pour faire un point sur les réalisations et pour relayer vos préoccupations. *Un décalage entre cet entretien et la parution de La Martelière peut engendrer des informations obsolètes. Merci pour votre compréhension.*

CIV : La piste cyclable de Bellombre fait l'objet de nombreuses critiques, notamment par les utilisateurs qui se plaignent :

- de l'installation de nouveaux potelets qui réduisent considérablement la voie et qui peuvent être dangereux,
- de son envahissement par les ronces en bordure,
- et enfin de déjections canines qui rendent son utilisation pour le moins désagréable.



GQ : Les bornes bleues et blanches sont réglementaires et préviennent de la dangerosité des bordures trop hautes ; les potelets du centre se justifient par les stationnements pourtant interdits sur la piste cyclable. Dans les portions les plus étroites, ils ne sont pas nécessaires, je vous l'accorde.

La haie a été taillée de façon satisfaisante en temps et en heure par son propriétaire. Aujourd'hui, nous l'entretenez, mais il est impossible de le faire à chaque repousse, nous le prévoyons 2 ou 3 fois par an. Un peu d'indulgence de la part des utilisateurs serait bienvenue.

Quant aux déjections canines, elles relèvent uniquement d'un manque d'éducation et de civisme de la part des propriétaires. Pour autant, nous installerons des bornes de sacs canins qui apprendront peut-être aux maîtres les bonnes manières.

Les critiques sur cette piste cyclable me semblent pour le moins excessives.

Pour rappel, les déjections canines sont interdites sur la voie publique et tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié à leur ramassage sur toute ou partie du domaine public communal. Tout contrevenant est passible d'une amende de 35 €.

Respectez votre village, vos voisins, vous-même, ramassez les déjections de votre animal !

CIV : Les travaux tant attendus à l'entrée du village, même si appréciés de tous, soulèvent beaucoup de questions et surtout un sentiment de travaux inachevés. Autant la partie « Mairie » (environ 50% de la largeur) fait l'unanimité, sauf peut-être pour la finition où le choix de la clapicette fait débat ; autant la partie CD13 (Département) laisse perplexe. Que va devenir cette bande de terre nue qui gâche tout ? Lorsque les travaux ont débuté, le mot de tous était ENFIN tant ils se sont fait attendre ; la perspective de voir une entrée de village digne de ce nom rendait tout le monde enthousiaste ; alors voir le résultat tel qu'il est aujourd'hui est une profonde déception ! Tout ça pour ça ! Car, finalement, même si les travaux sont de qualité et laissent une belle image de clarté et de propreté, c'est la vision de cette immonde bande de terre qui l'emporte et qui sabote tout le travail accompli. Cet espace vide sera propice au stationnement tout au long de la route ; ne peut-on pas faute de végétalisation envisager un enrochement ou installer du mobilier urbain en bois (style glissières de sécurité ou potelets réfléchissants anti-stationnement) ?



GQ : La qualité des travaux effectués par une entreprise sérieuse ne peut être mise en doute. La clapicette au-dessus d'un géotextile permet la perméabilité du trottoir. L'aménagement des trottoirs de la RD 453 et de la D 33 (route de Fontvieille) représente un investissement de 200 000 €. Il a permis la création d'une dizaine de places de stationnement supplémentaires. Le Département a refusé la création

d'une piste cyclable ou une végétalisation sur cette bande de terre pour des raisons d'entretien. J'ai sollicité Mme Callet à ce sujet ; je la rencontre le 02 avril. Pratiquement tous les platanes vont disparaître pour cause de maladie et ce des deux côtés de la route. A l'avenir une piste cyclable sera peut-être envisagée de l'autre côté de la route (côté Azur Matériaux).



Le CIV fera également un courrier au Responsable Technique du Département pour lui signifier l'aberration de ce travail inachevé. Il n'est pas concevable de laisser ce trottoir en l'état. On est en droit de se demander comment les Services Techniques du Département peuvent envisager une telle fin de chantier ! Ce n'est ni fait, ni à faire... Espérons que l'entretien avec Mme Callet suffira à les ramener à plus de bon sens. Apprendre que finalement tous les platanes vont disparaître est un déchirement ; la RD 453 ne sera plus jamais la même, la route des platanes ne sera plus. Cerise sur le gâteau, même ce fameux platane à la sortie du « Clos de Léonis », qu'il ne fallait toucher sous aucun prétexte il y a quelques mois, est bizarrement malade aujourd'hui ! Contagion fulgurante certainement... A l'heure de la lutte contre le réchauffement climatique, il est urgent de remplacer tous ces arbres comme le prévoit la loi sans prétexter un délai de protocole sanitaire qui varie selon l'interlocuteur.

CIV : Même si à l'intersection de la D 33 et de la RD 453 direction Arles, le virage a été coupé, la circulation des poids lourds et convois reste problématique dans la courbe, les stigmates sur les trottoirs neufs en sont la preuve. Reculer le feu rouge de la RD 453 de quelques mètres faciliterait la manœuvre.

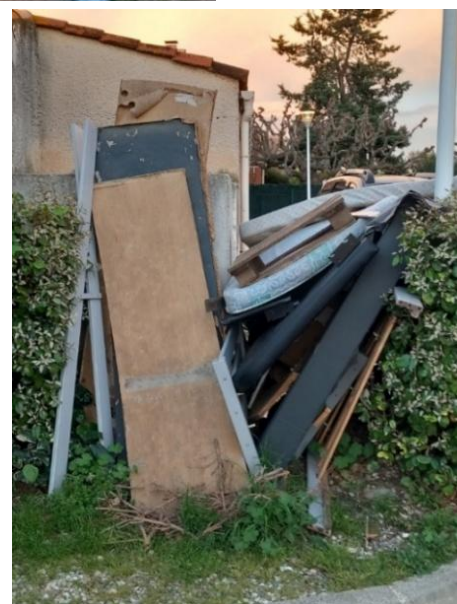
GQ : Là encore, le Département a refusé pour cause de coût trop élevé. Cependant, en traçant au sol une zone protégée pour les deux roues, on pourrait tenir à distance les véhicules et ainsi simplifier la manœuvre des poids lourds ; ce serait un bon compromis, un peu comme le STOP tracé devant l'école A. Daudet qui évite de déplacer le passage piéton à l'intersection.

CIV : Une remarque et une suggestion au niveau du trottoir qui a été aménagé le long de la RD 33 (route de Fontvieille) : peut-être faudrait-il signaler la fin du bitume par un potelet ; aujourd'hui, il se termine par un pan coupé sans prévenir directement dans le fossé ce qui est

potentiellement dangereux pour les vélos ou trottinettes à la tombée de la nuit même si ce n'est pas leur place.

CIV : Dans le lotissement « Mas de Provence », des dépôts sauvages au niveau des conteneurs poubelles deviennent permanents et gênent considérablement tous les résidents. De nombreux appels ou courriers depuis décembre 2024 restent sans réponse. Il est quasi impossible de joindre le bailleur « Villogia » qui est aux abonnés absents sur Arles. « C'est pire que tout ce qu'on a connu avant » nous confient les locataires exaspérés. Le ramassage des ordures ménagères assuré par l'ACCM finira par être compromis pour inaccessibilité tant ces dépôts prennent de l'importance. Il est urgent d'intervenir pour faire place nette et éviter que ce lotissement ne devienne la déchetterie bis de Raphèle. Certes, ces lotissements sociaux sont privés ; cependant, qu'aurait fait l'ACCM si ces dépôts avaient été au centre du village ?

GQ : Que dire ? Là encore, il s'agit de civisme ; peut-être rappeler que la déchetterie n'est qu'à quelques mètres,



mais ce serait peine perdue. Je reconnais que joindre le bailleur social et obtenir des réponses relève de l'exploit ; j'insiste de mon côté et j'en informerai l'Elue Déléguée au Logement, Mme Sylvie PETETIN.

Le CIV, de son côté, fera également un courrier au bailleur « Vilogia » et Mme PETETIN pour dénoncer cette situation qui n'a que trop duré.

CIV : Au niveau des structures sportives, le Club de Tennis nous annonce la reprise de fissures sur leurs cours.



GQ : Oui, effectivement, les trois cours restants seront corrigés prochainement.

CIV : Dans le même registre, le stade A. Daudet n'a plus rien à envier au pseudo stade de la Cabro d'Or en termes de détérioration ; il est très endommagé. Faute de stade,

un producteur de patates trouverait son bonheur à Raphèle...

GQ : Effectivement, le stade est très abîmé eu égard à sa fréquentation et aux intempéries à répétition que nous avons connu. Le Service des Sports m'annonce la reprise de la pelouse très prochainement.

CIV : Qu'en-est-il du panneau lumineux d'information ? Et qui va l'alimenter ?

GQ : Il sera installé devant la Mairie prochainement et sera alimenté par nos soins (Mairie Annexe) ainsi que par le service de la Mairie centrale d'Arles qui aura la main.

CIV : Une révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) sur notre commune nous a été annoncée, qu'en est-il aujourd'hui ? Les concertations avec les associations et les habitants sont-elles toujours d'actualité ?

GQ : Le travail sur cette révision a bel et bien débuté. A priori, aucune parcelle de Raphèle ne sera concernée par une modification de classification.

Je vais demander le gel de la parcelle du stade de la Cabro d'Or pour garantir définitivement son caractère exclusivement sportif car aujourd'hui elle n'est pas totalement protégée.

Il est encore tôt pour les concertations mais je souhaite qu'elles aient lieu.

Le CIV a interrogé par courrier Mme ASPORD, Elue à l'Urbanisme, à ce sujet. Nous n'avons pas de retour au jour de la rédaction.

CIV : Au-delà de ne plus trouver de pain à Raphèle, l'absence de boulangerie dans un village est d'une tristesse sans nom. Dans nos campagnes,

historiquement, un village se construit autour d'une église, d'une école et d'un boulanger. La fermeture d'une boulangerie (à fortiori de plusieurs) laisse un vide énorme dans le cœur de la communauté ; sans elle, nous avons le sentiment de perdre notre statut de village. Aurons-nous bientôt la joie d'accueillir un nouveau boulanger ?

GQ : Oui, je suis très confiant, mais pas avant le mois de mai. Il faudra encore un peu de patience.

Les annonces de l'Adjoint :

- Pour les lotissements, il reste quelques parcelles à vendre au « Mas Cartier », ce qui empêche son intégration par la ville mais ne nous empêche pas d'intervenir ponctuellement selon les besoins. Même constat pour « Villebois » où une dizaine de parcelles sont toujours à la vente. Pour « Le Clos des Paluns », le promoteur a effectué les travaux demandés et s'est mis en conformité ; il sera donc intégré. Rien de nouveau pour le lotissement de Bellombre II qui est toujours bloqué. Loin d'être une surprise, « Le Clos de Léonis » (lotissement privé) révèle de très nombreuses irrégularités ; ce dossier est suivi par le Service Urbanisme.
- Les vitesses excessives et les plaintes des riverains ont entraîné la mise en place ponctuelle d'un radar à l'entrée de Raphèle sur la RD 33 (Route de Fontvieille) par la Police Rurale qui est assermentée pour le faire. Ce dispositif sera renouvelé.
- Le marché hebdomadaire est en diminution, faute de clients. En effet, certains marchands ambulants ne viennent plus à Raphèle car peu ou pas de vente. Le village évolue et la nouvelle population n'est pas forcément disponible le mardi matin. J'attends un nouveau traiteur, un horticulteur et un boulanger. J'organiserai prochainement une réunion à ce sujet.
- La déchetterie sera totalement réaménagée par l'ACCM d'ici trois ans avec un budget de plus d'un million d'euros.
- Le clocher, dont la croix a été endommagée par la foudre en juin 2023, sera remis en état prochainement après bien des péripéties juridiques, ce pour un montant de 120 000 €.
- Il est prévu d'agrandir le cimetière.
- L'ACCM a installé une borne pour réparer les vélos sur la place des Micocouliers.
- La réfection du préau de l'école A. Daudet (côté Est) est prévue.

Encore une fois, nous remercions M. QUAIX pour son écoute et la qualité des échanges.

L'HISTOIRE DE L'EAU ENTRE ABONDANCE & PÉNURIE, DES ALPES À LA CRAU

Très souvent interpellé au sujet d'un appel de cotisation concernant un droit d'eau que beaucoup ne comprennent pas, le C.I.V. a choisi d'aller à la source et de demander à M. Jean-Louis Plazy, ancien Président de l'ASCO (Association Syndicale Constituée d'Office) des Arrosants de la Crau de nous faire l'historique des origines de l'eau d'arrosage autour d'Arles et de son rôle primordial dans l'alimentation de la nappe phréatique.

Nous le remercions vivement d'avoir répondu présent à notre invitation et de nous avoir conté l'histoire de l'eau avec autant de précision et de passion.



La Durance coulait à l'origine dans le bassin de la Crau et se jetait directement dans la Méditerranée au niveau de Fos-sur-Mer. Les galets de Crau restent le témoin de cette époque.

Il y a environ 30 000 ans, à la suite de bouleversements géologiques, la Durance a emprunté le seuil d'Orgon et elle est venue se jeter dans le Rhône au niveau d'Avignon. Elle a alors perdu son titre de fleuve pour devenir une rivière, mais est restée toujours aussi capricieuse. Le changement de trajectoire a entraîné la sécheresse de la Crau.

En 1554, Adam de Craponne obtient un acte notarié du roi Henri II, lui permettant de prélever de l'eau de la Durance « à suffisance » pour alimenter dans un premier temps la région de Salon-de-Provence. A cette époque, l'eau était essentiellement utilisée pour actionner des moulins hydrauliques afin de fabriquer de la farine à partir de céréales produites localement. L'unité de mesure de débit d'eau était d'ailleurs le moulan au lieu du m³.

En 1581, les frères Ravel poursuivront l'œuvre de Craponne en construisant le canal qui acheminera l'eau jusqu'à Arles.

En 1780, pour faire face aux demandes croissantes en eau, Monseigneur de Boisgelin, Archevêque d'Aix et Président du Parlement de Provence obtient un prélèvement d'eau supplémentaire dans la Durance et fait construire le canal des Alpines qui mélange une partie de son eau à celle du canal de Craponne.

Avec l'arrivée de la vapeur, les moulins n'ont plus besoin d'eau et c'est sous Napoléon III que s'accroît fortement l'usage de l'eau pour l'agriculture, notamment pour la culture du Foin de Crau.

C'est au fil du temps, depuis la construction de ces canaux, que les propriétaires ont acheté des droits d'eau

afin d'irriguer leurs cultures.

En 1907, la Commission Exécutive de la Durance (C.E.D.) est créée. Cette organisation, constituée de 15 membres - 5 représentants de l'état (DDTM, DREAL), 5 représentants pour les canaux du département du Vaucluse et 5 pour les canaux du département des Bouches-du-Rhône-, a pour but de gérer la répartition des eaux de la basse Durance au sud de Cadarache. Ces membres étaient et sont encore aujourd'hui élus pour une durée de 4 ans et rééligibles.

En 1959, pour répondre à un besoin croissant d'électricité, et après presque un siècle d'études, la construction du barrage de Serre-Ponçon débute. Ce barrage, situé dans les Alpes de Haute Provence au confluent de la Durance et de l'Ubaye, est mis en service en 1962. Son impact environnemental a été très important ; plusieurs villages ont été immergés et la population locale a été très déstabilisée. Nous bénéficions, depuis sa mise en service, des avantages de sa construction. Sa vocation est triple : son premier objectif est de calmer les caprices de ces deux rivières très sujettes à de fortes crues à la fonte des neiges ; le deuxième objectif est de stocker l'eau durant les périodes de crues printanières et de pouvoir la restituer en période estivale, et le troisième est, bien sûr, de produire de l'électricité grâce à l'énergie hydraulique.

Le canal EDF de la Durance, construit à cette époque, prend sa naissance en sortie du barrage et se jette dans l'étang de Berre. Tout au long de son circuit, des centrales hydrauliques produisent de l'électricité. Des canaux secondaires acheminent l'eau d'arrosage vers les régions concernées.

C'est sur ce canal usinier d'EDF que se situe à Lamanon le départ du canal dit « canal commun Boisgelin Craponne » d'environ 4 kms. Son débit nominal est de 32 m³/sec. Il alimente lui-même le canal des Alpines de Salon, le canal du Congrès et du Canalet, les canaux d'Eyguières, le canal d'irrigation de la Vallée des Baux, la branche d'Istres et la branche d'Arles du canal de Craponne.

Ensuite, la branche d'Arles du canal de Craponne poursuit sa trajectoire vers Arles ; son débit nominal est de 13 m³/sec. Il se jette dans le Rhône au niveau du pont autoroutier d'Arles. Un débit minimum de rejet de 2 m³/sec est nécessaire pour permettre le transport de l'eau d'arrosage tout au long de son parcours ; sans ce débit minimum, l'eau n'arriverait jamais au bout. Il sert en quelque sorte de tapis roulant pour véhiculer le flux global.

Lors de la construction du barrage, le Ministère de l'Agriculture a participé à son financement. En contrepartie, sur les 1 500 000 000 m³ de capacité de stockage du barrage, il a été alloué une réserve annuelle de 2 000 000 m³ pour l'irrigation qui peut être mobilisée au cas où le débit de la Durance ne permettrait pas de satisfaire les besoins. Cette quantité est indépendante du niveau de remplissage du lac.

Par ailleurs, l'Etat a donné en concession à EDF la gestion du barrage et de la production d'électricité jusqu'en 2051. EDF a conclu des accords avec les collectivités et les gestionnaires de canaux pour assurer à la fois le maintien d'une cote suffisante du barrage pour les besoins touristiques et pour satisfaire les besoins de l'agriculture.

Dans ce contexte, le rôle essentiel de la commission C.E.D. est de gérer l'utilisation de la réserve agricole du lac. Elle décide des périodes durant lesquelles le débit de la Durance doit être renforcé pour qu'il atteigne celui qu'il devrait avoir s'il n'y avait pas le barrage. En outre, la Durance doit avoir un débit minimum afin d'assurer la vie de la faune et de la flore, appelé débit de salubrité ou débit réservé ; celui-ci est de 6 m³/sec. Dans les cas de risque avéré de dépasser la capacité de la réserve agricole, la C.E.D. peut imposer aux canaux des restrictions de débit qui se traduisent par des restrictions d'arrosage.

En règle générale, en fin d'hiver, le niveau du barrage doit être au minimum pour permettre de stocker l'eau de la fonte des neiges et la restituer en période estivale, de façon suffisante.

La gestion des canaux est assurée par des associations de propriétaires. A leur création, les canaux ont été financés par la vente de droits d'eau aux propriétaires qui souhaitaient en disposer. Au cours du temps, ceux-ci se sont regroupés au sein d'associations syndicales de propriétaires dont le fonctionnement a été régi par une succession de plusieurs textes législatifs ou réglementaires. Aujourd'hui, ces associations relèvent de l'ordonnance du 1^{er} Juillet 2004 et du décret d'application du 3 Mai 2006.

Il en existe 3 sortes :

- ASA : Association Syndicale Autorisée,
 - ASCO : Association Syndicale Constituée d'Office,
- sociation imposée par le Préfet.

Les ASA et les ASCO sont des établissements publics dont les statuts font l'objet d'un arrêté préfectoral, ils sont placés sous la tutelle du Préfet.

- ASL : Association Syndicale Libre, association constituée par des propriétaires ; elle relève du droit privé.

Les textes en vigueur imposent que les droits d'eau soient attachés à la terre quel qu'en soit le propriétaire ; la liste des parcelles bénéficiant de droits d'eau doit être annexée aux statuts. Cette liste constitue le périmètre de l'association. Pour couvrir les frais de gestion, d'exploitation et d'entretien des canaux, l'association fait payer une redevance aux propriétaires des parcelles figurant dans son

périmètre. Pour soustraire une parcelle du périmètre, il faut démontrer la perte définitive d'intérêt à l'objet de l'association. En pratique, il est quasiment impossible de soustraire une parcelle du périmètre même si celle-ci perd son caractère agricole. Pour exemple, une parcelle actuellement immobilisée pour un parking ou un lotissement peut redevenir (dans un futur plus ou moins proche) un terrain agricole et doit donc rester irrigable. La demande de résiliation doit être envoyée à la Préfecture mais a très peu de chance d'aboutir.

Le Code Rural stipule clairement, que dans le cas de vente de terrain agricole éligible au droit d'eau, le vendeur doit réaliser les réseaux qui permettent d'alimenter en eau d'arrosage toutes les futures parcelles. Si tel n'est pas le cas, il y a un manquement à un ou plusieurs niveaux de la procédure.

A Raphèle, tous les nouveaux lotissements ont été aménagés sur d'anciennes parcelles agricoles éligibles au droit d'eau, d'où l'obligation pour chaque nouveau propriétaire de payer la cotisation inhérente à ce droit d'eau. Cette clause doit être stipulée dans l'acte de vente notarié.

La carte ci-jointe montre que 70 % de l'alimentation de la nappe phréatique est apportée par l'eau d'arrosage. Nous sommes une région avec une très faible pluviométrie qui échappe à une trop grande sécheresse grâce à cet apport d'eau artificiel.

Il est à noter que l'eau d'arrosage qui arrive directement de Serre-Ponçon dans les prairies de Crau est très peu polluée en raison de l'absence d'industrie, d'agriculture intensive et de population importante en amont du barrage. Ceci permet d'alimenter la nappe phréatique avec une eau de qualité.

Ordinairement, le canal est mis en eau du 1^{er} mars au 30 octobre, avec des débits variables selon la saison. Son débit est maximal du 1^{er} mai au 31 août. Bien sûr, ces débits peuvent être ajustés en fonction des conditions météorologiques ou des exigences de la C.E.D.



NOUS L'AVONS RENCONTRÉ...

« LE CHAPACAN », AUTEUR RAPHÉLOIS DU ROMAN L'ACAMPADO

A travers cet article, nous vous proposons de découvrir L'Acampado, roman en trois tomes aux Editions Nombre 7 et son auteur raphélois « Le Chapacan », un pseudonyme bien sûr !

Né en Crau, dans le Mas de l'Acampado, celui-là même où se déroule l'histoire du roman, « Le Chapacan » a traversé son enfance et sa jeunesse au mitan des troupeaux de moutons et des manades de taureaux, au cœur des bergeries comme au bord des arènes en planche, baignant dès son plus jeune âge dans les mots et expressions de la langue provençale de Mistral, principal modèle de communication dont usaient ses parents à l'époque.

« Le Chapacan » ne se prédestine pas à devenir écrivain. Sa carrière professionnelle, il la voue à jongler avec des quilles de chiffres ; en effet, il est comptable. Mais bientôt, au travail, c'est la rentabilité qui prime... « Le Chapacan » sombre alors dans un stress quotidien toujours plus intense jusqu'au burn-out !

Il éprouve à ce moment-là le besoin d'échapper à cet état de fait, il lui faut une porte de sortie...

C'est l'écriture qui deviendra son refuge, d'autant plus qu'il a fait la promesse à son père vingt ans plus tôt de transcrire cette histoire délétaire dont sa famille a été victime en 1944 et qu'il a dévoilé à son fils tardivement.

L'écriture est une passion pour notre auteur, un havre de paix ; il écrit au calme le plus souvent le matin ou lorsqu'il est dans ses oliviers... Il aime la musique générée par les mots qui se suivent...

Le tout n'est pas d'écrire, comme nous l'explique « Le Chapacan », il faut trouver un éditeur et ça c'est le parcours du combattant !...

Après de nombreux contacts infructueux avec plusieurs éditeurs entre 2010 et 2022, c'est une émission de télévision suivie par notre auteur qui va lui donner la solution !

En effet, le 21 janvier 2022, « Le Chapacan » regarde 28 minutes sur Arte ; l'émission présente l'interview d'un ouvrier de Michelin qui a écrit un livre et qui explique son parcours d'écrivain.

Le 24 janvier 2022, notre auteur raphélois prend contact avec la Maison d'Éditions évoquée dans l'émission, Nombre 7 éditions, qui ne tarde pas à faire part de son intérêt pour le livre (tome 1) ; s'en suivra un travail d'écriture et de mise en forme durant toute l'année 2022 pour une présentation du roman au Comité de Lecture de la Maison d'Éditions en 2023.

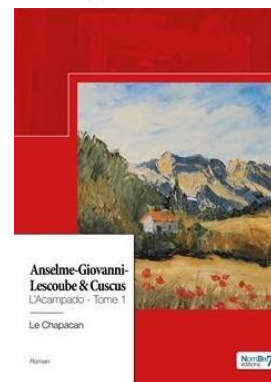


Le premier tome intitulé L'Acampado - Tome 1 / Anselme-Giovanni-Lescoube & Cuscus paraît le 3 octobre 2023.

Présentation du tome 1 :

L'Acampado - Tome 1 / Anselme-Giovanni-Lescoube & Cuscus

Plaine de la Crau, 1944. Dans sa partie haute, comme enveloppé dans les superbes couleurs de la chaîne des Alpilles, apparaît le Mas de l'Acampado.



D'ordinaire endimanché de bonne humeur, il s'apprête à vivre une soirée pénible, annonciatrice de ce premier lundi du mois d'août qui, à ne pas vouloir remiser ses certitudes, frappe déjà à la porte du doute. Marqués par les affres de la Grande Guerre pour certains, les gens du mas

doivent à nouveau faire face aux tenailles de l'occupation allemande.

Si le premier des trois tomes de L'Acampado aboutit au récit tragique de cette histoire délétaire dont a été victime la famille de notre auteur, il est raconté à certains moments à la façon d'une comédie pour ne pas ennuyer le lecteur et aussi pour « dédramatiser » ledit évènement tout en le rendant « public ».

Ce tome décrivant aussi l'environnement de Raphèle, appelé « Sarraille », est le plus riche dans les thèmes abordés : le mal-être au travail, l'injustice, la guerre, la misère, l'enfance, la religion, la vie, la mort, la relation homme-femme, l'amitié, la haine et la bêtise, le racisme, l'amour du père, la solidarité, la comédie.

En témoigne ce commentaire « élogieux » de la Grande Librairie Decitre à Lyon : « Une pure merveille ! Un roman d'une grande beauté, drôle, fin, extrêmement lumineux sur des sujets difficiles : la perte de l'être aimé, la dureté de la vie... ».

Présentation du tome 2 :

L'Acampado - Tome 2 / La Veuve Estanque et le Capélan

Saraille se dessine, intrigue, se présente, puis, nous sert ses figures. La tragédie, un instant somnolente, c'est la comédie qui va nous entraîner à découvrir un Estrasse-Biasse envoûté par le mauvais sort, un champion de la longue, du jeu provençal, Lestouffi épaulé par le Gabian et le Fifrelet ; pendant que le mistral pousse Lescoube et



Cuscus vers la librairie de l'Empire, et avant qu'un matin de pluie n'entraîne Giovanni, jeune berger italien, à tomber sous le charme d'une gourgandine au cœur d'un mas de la Crau.

Présentation du tome 3 :

L'Acampado - Tome 3 / Pauline, une Enfant

La présentation de chevaux passée, Giovanni n'est pas encore revenu au mas que la trahison a déjà noirci la lumière de la Crau ! Et c'est une enfant de huit ans, Pauline, qui prend les rênes de la rébellion, assise sur le cadre de la bicyclette d'un des soldats allemands ! Gommant de son esprit l'encre du doute, sa témérité va la pousser à soutenir la version de Giovanni ; mais elle sait aussi qu'elle part dans l'inconnu et qu'au fur et mesure que se rapprochera la chaîne des Alpilles, s'éloignera la vérité de l'Acampado ; qu'au fur et à mesure qu'enfleront les germes de la tragédie, refleuriront les sentiers de la comédie.

Si les deux premiers tomes de *L'Acampado* sont divisés en chapitres (21 pour le tome 1 et 16 pour le tome 2), le tome 3 ne comporte aucun chapitre ; l'histoire s'écoule de la première page du prologue à la dernière de l'épilogue. En effet, l'auteur, qu'est « Le Chapacan », a jugé bon de ne pas interrompre le cours de la tragédie, laquelle commence avec le souper du dimanche à l'Acampado, se poursuit au lever du lundi, entraînant le départ de Giovanni et Titin Lescoube vers la présentation de chevaux au Mas Bouffan et se termine avec l'arrivée de Pauline à l'Acampado, accompagnée de deux gendarmes allemands.

Mais qui est donc « Le Chapacan » ? Certains d'entre vous l'ont peut-être reconnu ! Voici quelques indices qui devraient vous permettre de l'identifier :

« Le Chapacan » est né au milieu des années cinquante, dans un mas de la Crau voisin de la Côte de Barbegal ; il a vécu toute sa jeunesse dans le mas en se rapprochant de Raphèle.

Passionné de pétanque, « Le Chapacan » a remporté, en 1969, un concours en triplettes, associé à Ricasse (Eric Charvet) et au célèbre Bajar (Emile Bon). Il est membre de « La Boule Joyeuse » chère à Pierrot Nèble...

Passionné de pétanque, « Le Chapacan » a remporté, en 1969, un concours en triplettes, associé à Ricasse (Eric Charvet) et au célèbre Bajar (Emile Bon). Il est membre de « La Boule Joyeuse » chère à Pierrot Nèble...

« Le Chapacan » a participé au renouveau du football à Raphèle en septembre 1971, après la naissance du stade Daudet tant attendu depuis les années soixante. Son prédécesseur était un pré qu'on appelait « le terrain » et qui était le point de ralliement de la jeunesse du village...

Il a joué à l'ASR (Association Sportive Raphéloise), dont le plus fervent supporter était Marius Lautier,

voisin du stade, durant la saison 1971-1972 aux côtés de : Henri Baret, Jean Berlatier, René et Jean-Pierre Brun, Jean-Luc Espigue, Alfred Fina, Michel Hébrard, André Imbert (dit Pétoule), Thierry Jean, André Josse, Jacques et Jean-Paul Lanfranchi, Francis Lautier, Henri Lautier (dit André Kabile), Gérard et Christian Mattéoli, Michel Trescents, Jean-Michel Torrès, et Carlos (Braga-Portugal)...

Il a joué la saison 1972-1973 avec l'équipe de « La Jeunesse Raphéloise » créée par Georges Mattéoli et est revenu à l'ASR aussitôt la saison terminée.

Tous les dimanches matin de début 1972, quelques joueurs rappliquaient au Mas Minaud chez Henri Lautier où, sur un morceau de pré, se déroulaient de petits matchs d'entraînement suivis de mémorables parties de cartes.

« Le Chapacan » a été trésorier de l'ASR de 1987 à 1990 succédant à Georges Quaix, trésorier, lui, depuis l'origine en 1971.

Tous les mardis matin, au bar, chez Jourcin, à 7h, il feuilletait *France Football et ses Etoiles* avec Henri Lautier (formidable imitateur de Maurice Grac).

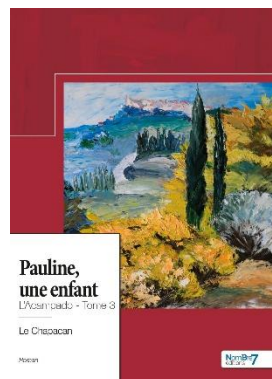
Enfin, n'oublions pas les parties de cartes au bar ! « Le Chapacan » était assis en face de Robert Gronchi, joueur plein de finesse, contre Ricasse et Henri Lautier...

Alors, « Le Chapacan » ? ... Eh bien révélons son identité : Jean-Claude Marino... Vous aviez trouvé ?...

Pour terminer, une bien belle anecdote : quand le destin s'en mêle ou quand il n'y a pas de hasard !

La trilogie de *L'Acampado* est née en 2009. Le fils de M. Marino sait que son père écrit un livre sur Raphèle et sur cette partie tragique de leur histoire familiale mais il ne connaît pas les prénoms choisis pour les différents protagonistes, notamment celui du héros du roman, un petit garçon, Adrien. En 2019, dix ans après la naissance de la trilogie, celui-ci devient père à son tour et annonce au futur grand-père que l'enfant, un garçon, se prénommera Adrien ! Je vous laisse imaginer les larmes de bonheur qui ont accompagné cette annonce ! Depuis, au fil des récits, le petit Adrien Marino cohabite avec le petit Adrien du roman...

Si vous êtes intéressé(e) par l'achat de *L'Acampado*, sachez que le tome 1 se trouve sur les sites de la librairie Nombre 7 (<https://www.nombre7.fr>), la Fnac (<https://www.fnac.com>) et Amazon (<https://www.amazon.fr>). Le tome 2 se trouve pour l'instant sur le site de la librairie Nombre 7 et le tome 3, en cours d'édition, sera bientôt disponible.



STUDIO E, LA RAPHÉLOISE QUI SUBLIME VOS ONGLES !

Studio E, c'est l'institut créé par Eva Taccola, prothésiste ongulière. Studio E n'a pas de vitrine commerciale, mais se situe dans une petite ruelle en plein centre de Raphèle. C'est en effet, dans sa maison, qu'Eva a aménagé une pièce dédiée où elle reçoit ses clientes.



Spécialisée dans la mise en beauté des mains, Eva propose différentes prestations autour du soin et de l'embellissement des

ongles qu'ils soient naturels ou artificiels.

Après un Bac Pro Commerce, suivi d'un BTS Management des Unités Commerciales, Eva a travaillé plusieurs années dans le prêt à porter, notamment pour les enfants. Elle a ensuite intégré un grossiste en esthétique et coiffure où elle a découvert sa passion pour l'univers de la beauté. C'est à ce moment-là qu'elle a décidé de se former et de devenir prothésiste ongulière.

Elle s'installe pour la première fois à Pont-de-Crau en avril 2022 où elle débute son activité et se constitue rapidement une clientèle fidèle. En juin 2023, elle décide de s'établir à Raphèle où elle exerce désormais depuis son domicile, accueillant une clientèle locale en pleine croissance.

Auto-entrepreneuse, elle a dû se former à la comptabilité et à la gestion des réseaux sociaux, passage obligé pour se faire connaître.



En tant que prothésiste ongulière, Eva maîtrise différentes techniques :

- Le semi-permanent renforcé : cette méthode permet de renforcer l'ongle avant la pose de vernis, offrant une tenue de 3 à 4 semaines. C'est la

technique la plus demandée par les clientes d'Eva. La séance dure environ 1 heure.

- La pose de capsules avec gel sur l'ongle naturel : technique idéale pour rallonger l'ongle et lui donner la forme souhaitée. Cette prestation dure 1h30 à 2h.
- Le Nail art qui consiste à décorer l'ongle avec des motifs, des strass ou des paillettes pour un résultat personnalisé.



Eva utilise des outils spécifiques et de qualité : aspirateur de table pour capter la poussière, lampes LED pour durcir les gels, limes, polissoires, pinceaux... Son pinceau préféré est le pinceau liner qui permet une finition précise et élégante du vernis. Elle choisit soigneusement ses produits pour garantir un résultat durable et respectueux de l'ongle naturel.

Sa clientèle va de 15 (avec autorisation parentale) à 79 ans, preuve que son travail s'adresse à toutes les générations.

Avec l'expérience, Eva prend toujours autant de plaisir à sculpter les ongles de ses clientes. Mais au-delà de la technique, ce qui distingue vraiment Eva c'est sa passion pour le contact humain. Chaque rendez-vous est un moment d'échange, d'écoute et de bienveillance. Elle accorde une importance essentielle à la relation avec ses clientes qu'elle connaît souvent par leur prénom, leurs habitudes et leurs petites anecdotes.

Et des anecdotes, elle en a quelques-unes, comme cette cliente qui, à son domicile, s'excusait de ne pouvoir faire la vaisselle pendant 3 jours quand elle venait de se faire faire les ongles ; ou celle qui a exigé un Nail art de 100 pétales de fleurs sur ses 10 ongles...

Le lien humain est au cœur de son métier. Pour Eva, sublimer les ongles, c'est aussi offrir un moment de détente, de partage, de confiance et de bonne humeur.

L'institut Studio E, situé au 10ter route de la Crau, est ouvert du lundi au vendredi uniquement sur rendez-vous. Pour contacter Eva : ☎ 06.20.02.02.35

PETIT RETOUR EN IMAGES...

Quand les Romains
cadastraient
la Provence...

Conférence C. Sintès

14 MARS



Photo ovale : Démonstration d'une cadastration antique avec
groma par les reconstituteurs de la Légion VIII Augusta



Un rendez-vous RANDONNEE PEDESTRE, ça vous dit ?

Le C.I.V. vous propose un **atelier randonnée pédestre**, animé et encadré par M. Dominique NESTORET, animateur fédéral, **un vendredi par mois** (prochain rendez-vous le **25 avril**).

Pour pouvoir y participer, il faut être adhérent au C.I.V. à jour de sa cotisation (12 € pour 2025) et s'acquitter d'une participation de 5 € par an et par personne. Une attestation responsabilité civile émanant de votre assurance doit nous être également fournie.

Inscription par mail auprès de M. NESTORET : dominique.nestoret@gmail.com

Une première rando a eu lieu à « La Chapelle Notre Dame du Château » - secteur Saint Etienne du Grès, vendredi 21 mars dernier : 17 participants qui ont apprécié cette balade !



BULLETIN D'ADHÉSION FAMILIAL OU DE RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À renvoyer au Secrétariat C.I.V. - 10 chemin du Clos des Prés Fleuris - 13280 RAPHÈLE

NOM :

Prénom :

N° et Rue :

Code Postal : Localité :

Téléphone :

Email :

Nombre de personnes dans le foyer :

Date et Signature

Participation à des ateliers (5 €/atelier) :

(Indiquer les ateliers auxquels participe le foyer)

En validant cette adhésion, j'autorise le C.I.V. Raphèle Avenir à conserver mes coordonnées dans leurs fichiers informatiques sans limitation de temps.

Cotisation : 12 euros (minimum) par famille pour 2025

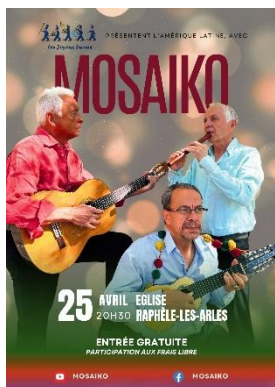
Favorisez les règlements par chèque à l'ordre de : CIV Raphèle Avenir

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT



ORGANISENT :

- ✓ **Concert « Mosaïko »** le 25 Avril 20h30 en l'Eglise
- ✓ **Soirée festive à thème** le 17 Mai à partir de 19h à la salle Gérard Philipe – Buvette et restauration rapide sur place
- ✓ **Vide-grenier** le 09 Juin sur la place des Micocouliers (inscriptions ☎ 06.62.12.42.65)



Organise un :

VIDE COMMODE
D'ARLÉSIENNE

DIMANCHE 27 AVRIL 2025

De 9h à 17h30

Centre Jean Vilar/RAPHELE

Tombola

Buvette et restauration rapide sur place

Renseignements : 06.67.02.46.71

➤ **Vide-grenier : le 8 Mai** - place des Micocouliers (inscriptions : 06.03.28.57.10)➤ **Loto : le 18 Mai** - école primaire Daudet

RAPHÈLE – Arènes P. Plantevin

OLYMPIADES
CAMARGUAISES

Jeudi 8 MAI - 21H30

+++

COURSE À L'AVENIR

Trophée Sébastien Laugier

Vendredi 16 MAI - 17H30



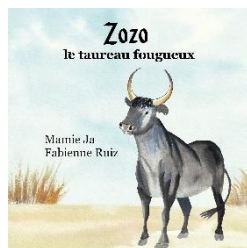
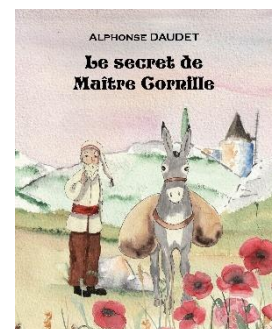
Le Tennis Club Raphélois vous informe de la réfection des courts à compter du 4 juin !



Parutions du printemps chez Verte Plume éditions :

Le Secret de Maître Cornille, d'Alphonse Daudet, album relié illustré à l'aquarelle par Fabienne Ruiz - Tout public :

Une histoire émouvante qui nous raconte un temps où, pour les gens du peuple, le dur labeur était de mise jusqu'au bout de la vie...

À savoir : Alphonse Daudet n'a jamais écrit de contes spécialement pour les enfants... Les Lettres de mon Moulin, ou autres de ses romans et nouvelles (plus de 80 œuvres au total) sont de style dramatique, parfois même naturaliste ou satyrique (comme les écrits de E. Zola ou G. de Maupassant qui étaient ses pairs et amis). Les quelques Lettres qui sont, par ailleurs, souvent étudiées à l'école ou au collège depuis de nombreuses années, ont été sélectionnées pour la jeunesse (dès 8/9 ans) sur l'idée de Pierre-Jules Hetzel, le premier éditeur d'A. Daudet en 1869.**Zozo, le Taureau Fougueux**, écrit par Mamie Ja et illustré à l'aquarelle par Fabienne Ruiz - Dès 5 ans :

Zozo est un superbe taureau de race Camargue qui vit dans le marais parmi ses amis. Oui, mais voilà, il est vraiment très coléreux ! Il entre dans des rages folles dès qu'une mouche le pique ! Et malgré les mises en garde de ses proches, un jour, il va devoir affronter les abus de son comportement... Un joli conte camarguais où il est question de certaines valeurs essentielles à la vie : l'amitié, l'entraide, l'empathie et la résilience.

Ces titres sont disponibles sur notre boutique en ligne : www.verteplumeeditions.com, sur Amazon et Fnac, ainsi qu'à la commande chez votre libraire habituel. Pour vos achats de livres, vous pouvez aussi nous joindre par mail verteplumeeditions@gmail.com, par tél. 06.30.02.78.65, ou passer nous voir à notre bureau de Raphèle au 17 rue Coupo-Santo.

Corine Matteoli Fanjas, Éditrice Verte Plume Editions

QUELQUES INFOS À PARTAGER...



Un livre sur Raphèle...

RAPHÈLE AUTREFOIS 1880 – 1980

L'association « Raphèle Autrefois » (créée le 25 novembre 2024 par un collectif de dix Raphélois) a pour objet la prochaine rédaction d'un ouvrage sur le hameau de Raphèle (y compris Balarin et Saint Hyppolyte) de 1880 aux années 1980. Différentes rubriques seront abordées dans ce livre durant cette période : ses clubs sportifs, ses coutumes, ses fêtes, ses personnalités, ses commerces... Des photographies et cartes postales anciennes compléteront ces textes.

Ce livre va nous permettre de mieux connaître l'histoire de notre hameau et d'en conserver les souvenirs. Tous les bénéfices de cette association (issus de la vente du livre) seront reversés intégralement à une association caritative ou au patrimoine du hameau de Raphèle.

Pour préparer la création (maquette et publication) de cet ouvrage, notre association a besoin de dons ouvrant droit à un reçu fiscal (permettant une déduction de 66 % du montant versé). Ces dons peuvent être effectués :

- soit par carte bleue en ligne :

1) en cliquant sur ce lien de Hello Asso : <https://www.helloasso.com/associations/raphele-autrefois/formulaires/2>

2) ou en scannant ce QR Code (image obtenue en suivant ce lien) :

https://www.qrtag.net/api/qr_transparent_4.png?url=https://www.helloasso.com/associations/raphele-autrefois/formulaires/2

Vous pouvez, si vous le souhaitez, modifier dans "Mon récapitulatif" la contribution à Hello Asso et la mettre à 0 euro et un reçu fiscal vous sera transmis automatiquement par mail.

- soit par chèque à l'ordre de **Raphèle Autrefois** à adresser à Raphèle Autrefois - 1 rue René Clair - 13280 Raphèle

Merci d'indiquer dans votre courrier vos nom, prénom, date de naissance, adresse postale et adresse mail et un reçu fiscal vous sera transmis par mail.

Si vous disposez de photographies ou cartes postales sur les années 1880 à 1980, vous pouvez nous en informer via : facebook sur le compte **Raphèle Autrefois** / mail : raphele.autrefois@free.fr / courrier postal : Raphèle Autrefois - 1 rue René Clair - 13280 Raphèle.



Permanence du **Fraternibus** à Raphèle, place des Micocouliers :
un mardi sur deux (semaine paire), de 10h à 12h, les 29.04 / 13 et 27.05 / 10 et 24.06.2025



TRI SELECTIF : Permanence distribution des sacs jaunes

Mairie Annexe de Raphèle

Mardi 27 et Mercredi 28 mai 2025 de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h00

Le Pôle Infos Séniors : un lieu ressource pour le bien-vieillir !



Le **Pôle Infos Séniors** est un service d'information du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui peut vous renseigner et vous orienter sur **toutes les démarches liées à l'avancée en âge** : quelles sont les actions de prévention sur ma commune et mon village ? Où puis-je pratiquer du sport adapté ? Comment mettre en place une aide à domicile ? Comment bénéficier du minimum vieillesse (ASPA) ? Comment aider un proche qui a des pertes de mémoire ? Qu'est-ce que la téléassistance ? Comment bénéficier du portage de repas ? Quelles démarches faire pour adapter mon logement à ma perte d'autonomie ? Comment se déroule une entrée en résidence autonomie ?

Le service s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, vivant sur la commune d'Arles, ainsi qu'à leurs aidants ou leur entourage. En effet, les aidants peuvent également être accompagnés par le service. Si vous ou l'un de vos proches âgé rencontrez une difficulté, le Pôle Infos Séniors est là pour vous soutenir.

Les Conseillères Autonomie du Pôle Infos Séniors peuvent vous renseigner, vous orienter vers les solutions les plus adaptées et vous accompagner dans la réalisation de certaines démarches.

Elles vous accueillent du lundi au vendredi au CCAS d'Arles - 11 rue Parmentier, de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 (16h le vendredi) - accueil fermé le lundi matin.

Vous pouvez également être reçu(e) lors d'une **permanence à Raphèle, les mardis après-midi, à la Mairie Annexe.**

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous, contactez-nous au 04.90.49.47.84.

LE HARAS D'ANIBERT : RENCONTRE AVEC UNE PASSIONNÉE...



Murielle est arrivée fin 1995 au Haras pour mettre son cheval en pension et ne l'a plus quitté. Le 1^{er} mai 1996, elle s'affilie à la Fédération Française d'Equitation (FFE) et début 1997, elle s'installe définitivement au Haras qui existait déjà depuis vingt ans. Celui-ci était alors une écurie de course.

Murielle a gardé le nom d'haras en hommage à l'ancien propriétaire mais le Haras d'Anibert n'est pas un lieu d'élevage, c'est un centre équestre poney club.

Qu'est-ce qu'un centre équestre ? Un centre équestre est un lieu où s'enseigne et se pratique l'équitation à destination du grand public (particuliers et groupes). Murielle propose donc des cours en groupe ou cours particuliers ou encore cours en inclusion, différents stages y compris des stages professionnels. Diverses disciplines sont pratiquées au Haras en dehors de l'enseignement pur : débouillage, dressage, entraînement, compétitions (obstacle, endurance), organisation et encadrement de concours divers, équitation adaptée, équithérapie, monte en licol (sans mors).

Un centre équestre est aussi un endroit où vivent et évoluent les chevaux et les poneys. Le Haras d'Anibert est une vaste exploitation (13 hectares) qui comporte un certain nombre d'installations : le manège : un espace couvert permettant de monter à cheval par tous les temps ; la carrière : un lieu similaire en extérieur où se déroulent les cours (une carrière dressage et une carrière obstacles) ; un circuit de promenade, une piste de galop ; des boxs, sellerie, lieu de pansage (douche chaude), solarium ; un club-house : lieu de convivialité pour partager et échanger autour du cheval.

Le Haras d'Anibert propose également la pension et demi-pension avec cours compris. Le système de demi-pension peut être avantageux financièrement pour le propriétaire mais aussi « psychologiquement » pour le cheval ; en effet, en contrepartie de la non-rémunération, le cheval est monté par d'autres cavaliers que son propriétaire, ce qui permet une monture régulière de l'animal et un contact humain diversifié !

Au Haras, les chevaux (35 et une dizaine en pension ou ½ pension) et poneys (16) vivent en groupe sur des circuits de paddocks avec un accès à l'herbe et au foin à volonté ainsi que de nombreux abris.

Murielle ainsi que son personnel disposent de diplômes permettant l'encadrement de la pratique équestre. En dehors des diplômes essentiels à son installation (BPJEPS, CAPA, BEP, BAPAAAT, BAC PRO), Murielle est en formation permanente, ce pour pouvoir toujours apporter plus à ses chevaux et poneys ainsi qu'à ses affiliés, élèves, stagiaires... Elle est titulaire de différents Brevets Fédéraux d'Encadrement : BFE 1 Spectacle, BFE 1 Equitation Adaptée Handi Mental, BFE

1 Ethologie (science du comportement équin). Elle a suivi une formation en médiation et équithérapie, une formation développement personnel (orientation de la personne pour gérer ses émotions). Récemment, en 2024, elle a obtenu le Diplôme Fédéral animateur Sport Santé. Actuellement, elle suit une formation qui lui permettra d'obtenir le BFE Equitation Handi Moteur et Social.

Le Haras possède trois labels : le label Haute Valeur Environnemental, le label Bien-Etre Animal et le label Equi Handi. Il est affilié à la FFE, à Jeunesse & Sport, à la Fédération Française Sports pour Tous et à Sport Santé.

Murielle a une ligne de conduite dont elle ne déroge pas : l'équitation dans le respect du cheval et de sa nature. Elle reçoit tout cheval et tout public. Par conséquent, sa priorité est d'adapter sa pédagogie aux différentes personnalités que ce soit dans le domaine de l'équin ou dans le domaine de l'humain ; cela est d'autant plus vrai pour le public avec handicap moteur ou mental pour lequel elle va donner des cours en individuel ou en groupe ou en inclusion (insérer la personne en difficulté dans un groupe sans difficulté) selon la demande de la personne mais aussi selon son propre ressenti. Avec le cheval, elle instaure une véritable relation ; chaque cheval est différent et ne nécessite pas forcément la même éducation (par ex, tous les chevaux ne sont pas faits pour la compétition...). Murielle travaille toujours principalement sur les points forts de l'animal pour amoindrir ses points faibles. Pour cela, elle appréhende le cheval en tant que cheval à part entière et non en tant que monture ; elle l'observe minutieusement et identifie l'ensemble de ses signaux. En effet, les signaux équins sont importants car ils permettent de faire évoluer le cheval et par conséquent sa relation avec l'humain (le cheval fait..., ne fait pas..., pourquoi ?). Murielle fixe des objectifs pour chaque cheval et travaille avec lui en fonction de ceux-ci.



Une centaine de licenciés réguliers viennent au Haras et divers groupes sont présents journalièrement. Le Haras accueille les groupes scolaires, centres aérés...

Il est ouvert tous les jours de la semaine (y compris pendant les vacances scolaires), le dimanche étant consacré aux sorties en extérieur : concours, promenades (sur la plage, par ex), ou journées à thème.

Murielle nous confie une dernière chose : son premier cheval, elle l'a choisi ; depuis, ce sont les chevaux qui la choisissent... Et soucieuse de leur bien-être jusqu'au bout, elle ne vend ou ne donne aucun des chevaux en retraite. Tous les chevaux restent la propriété du Haras. Murielle en confie certains à des cavaliers qu'elle connaît parfaitement avec possibilité de les reprendre selon les situations et pour les autres, ils finissent leurs vieux jours tranquillement dans un pré qu'elle loue.

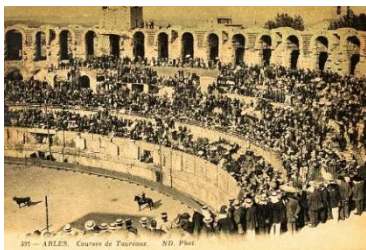
☎ 06.81.33.73.60 / harasdanibert@wanadoo.fr

FERIA DE PÂQUES : DÉJÀ 60 ANS !

Ce 18 avril, c'est le retour de la Feria de Pâques... Cette fête populaire centrée sur la tauromachie se tient chaque année dans notre belle ville d'Arles et attire 300 000 visiteurs pour 50 000 aficionados qui assistent aux corridas dans les arènes romaines de la ville. Elle est organisée depuis 1965 par le Comité de la Feria pour accompagner les spectacles taurins par diverses manifestations de rue, festives, populaires, gratuites et ouvertes à tous. Des abrivados et jeux taurins sont organisés. Les peñas, bodegas (*bars en plein air ou en caves avec musiques festives*) et bandas font vivre le centre-ville et des concerts sont planifiés pour animer la ville en fête.

Un peu d'histoire...

Les courses de taureaux avant 1965



Arènes d'Arles lors d'une corrida au début du XX^e siècle

En Camargue, où le capitaine Gaucher de Ventabren s'est illustré en affrontant des « taureaux furieux » dès le XV^e siècle, ce sont les rois qui ont donné ses lettres de noblesse à la course à la cocarde. Dès le XVI^es, Catherine de Médicis puis

Henri IV président une course donnée en leur honneur à Arles. Après eux, dans la même ville, ce sera Louis XIII qui présidera la fête, puis Charles X, puis Louis XVIII.

La première course de taureaux eut lieu à Arles en 1830. Cette année-là, les arènes venaient d'être dégagées des constructions qui l'encombraient depuis le Moyen Age. Cette corrida eut lieu pour fêter la prise d'Alger. Ce fut le point de départ de la renommée des Arènes d'Arles comme plaza de toro. L'aménagement des gradins et de la piste se fit progressivement jusqu'en 1990. Gradins et tribunes permettent d'accueillir aujourd'hui environ 12 à 13 000 spectateurs.

Dès la seconde moitié du XIX^es, l'engouement pour la tauromachie à l'espagnole va se répandre en France et plus spécialement dans le Sud du pays. Dès 1854, des corridas furent organisées à Nîmes et Arles, mais c'est surtout à partir de 1884 que ces deux villes tirèrent avantage du prestige de leurs arènes romaines pour présenter des corridas intégrales avec des vedettes -au programme : Ángel Pastor ou Frascuelo-. Cependant à Arles, aucun taureau ne fut estoqué avant le 18 mai 1893 (toros inconnus / toreros : Valenciano et Morenito de Valencia). Les corridas s'y déroulèrent régulièrement, en plus ou moins grand nombre selon le contexte économique mais aussi politique. A partir de 1950, Pierre Pouly devint le Directeur des Arènes.

Les courses de taureaux après 1965

La première réunion du Comité d'Organisation de la Feria de la ville d'Arles eut lieu le 16 février 1965. Son objectif était de mettre en place une structure pour harmoniser les festivités pascales et mettre au point les diverses manifestations prévues pour ce qui allait être la première Feria d'Arles à Pâques 1965.

Plusieurs rencontres furent nécessaires pour éditer le premier programme qui répertoriait les festivités. Il sortit des presses, illustré au recto d'un dessin à la plume représentant les gradins



vus de la piste de l'Amphithéâtre et au verso de trois toros utilisés comme support publicitaire pour vanter les charmes de Méjanes. En 1966, le format fut modifié et la couverture fut imprimée en quadrichromie.

L'afición se divise en deux groupes : les toristas (partisans des toros) et les toreristas (partisans des toreros).

Depuis 1958, les arènes d'Arles permettent la prise d'alternative reconnue des toreros (*l'alternative est, à la corrida, la cérémonie au cours de laquelle le novillero (matador débutant) acquiert le grade de matador de toros*). Pierre Schull, premier élève de la première Ecole Taurine d'Arles a pris l'alternative le 12 octobre 1958. Depuis, de nombreux élèves arlésiens de l'Ecole Taurine d'Arles ont pris l'alternative dans les arènes arlésiennes : Antoni Losada, Jean-Baptiste Jalabert dit « Juan Bautista », Rachid Ouramdani (un des meilleurs banderillero actuel), Mehdi Savalli (zapato de oro), Jérémy Banti, Thomas Joubert... (liste non exhaustive).

Au fil des ferias, Arles s'est beaucoup investie dans les corridas à cheval qui font désormais arènes combles. Ces rejóns allient la tauromachie et le spectacle équestre. Un des meilleurs rejoneadors est Ginés Cartagena. De nombreuses femmes pratiquent cet art, notamment : Marie-Pierre Callet, Julie Calvière, Patricia Pellen, Marie Sara ou Léa Vicens. Pour la petite histoire, Emma Calais, première femme cavalière « Caballera en Plaza », a toréé pour la première fois dans les anciennes arènes Barbier de Raphèle (situées derrière la poste) le 14 août 1931.



Ginés Cartagena

En 2015, la feria de Pâques a rendu hommage au matador Manzanares avec la participation de ses deux fils : le matador Manzanares (José María Dolls Samper) et le rejoneador Manuel Manzanares. Cette année-là, plus de 180 000 participants sont recensés lors de la Feria.

Source : Wikipédia - <https://fr.wikipedia.org>

Le saviez-vous ? En 1969, lors de la corrida des fêtes du 6 juillet, ont été réalisées les prises de vue du film « Heureux qui comme Ulysse » avec Fernandel !

LA PETITE RECETTE DE NICOLE : le gigot de 7h



Ingrédients : (pour 10 personnes)

- 1 beau gigot d'agneau de 3 kg
- 1 carotte
- 3 têtes d'ail
- 4 feuilles de laurier
- 1 branche de romarin ou quelques branches de sarriette
- 1 petit bouquet de thym
- quelques branches de persil plat
- 20 cl de vin blanc moelleux (Jurançon, Monbazillac)
- 10 cl d'huile d'olive
- 1 cube de bouillon de bœuf
- sel fin, gros sel et poivre noir concassé

La préparation :

1. Demandez à votre boucher de raccourcir le gigot et de vous donner les parures et l'os du quasi. Demandez également de piquer le gigot de 200 g de lard gras. De retour chez vous, déposez le gigot dans la cocotte.
2. Faites bouillir une grande quantité d'eau salée et versez-la sur le gigot de façon à le recouvrir complètement. Laissez reposer 15 minutes, puis sortez le gigot et videz l'eau de la cocotte. Egouttez et séchez le gigot, essuyez la cocotte. Préchauffez le four à 90°C (th. 3).
3. Epluchez les gousses des têtes d'ail. Epluchez la carotte et coupez-la en tranches. Liez en bouquet garni le thym, le laurier, le persil et le romarin ou la sarriette.
4. Faites chauffer l'huile d'olive dans la cocotte. Faites dorer le gigot sur toutes les faces, accompagné des parures et de l'os, puis l'arroser de vin blanc. Faites bouillir 50 cl d'eau et y délayer le cube de bouillon. Versez le tout sur le gigot. Ajoutez les gousses d'ail et les tranches de carotte tout autour du gigot, puis mettez le bouquet garni dans la cocotte. Salez au gros sel et saupoudrez de poivre concassé. Couvrez hermétiquement la cocotte et mettez-la au four. Faites cuire au moins 7h en surveillant bien la cuisson et en retournant le gigot de temps en temps (environ toutes les heures et demie). Si le jus de cuisson réduit trop, ajoutez de l'eau chaude.
5. La cuisson terminée, dressez le gigot sur un plat. Retirez le bouquet garni, les parures et l'os. Passez le contenu de la cocotte au mixeur (jus de cuisson, gousses d'ail et carotte) et servez cette sauce à part. Le gigot est si tendre qu'il se sert à la cuillère.

AVANT DE NOUS QUITTER... PATRICK KABRÉ, LA SENSATION ÉLECTRO-ROCK DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Le C.I.V. vous propose un **concert avec Patrick Kabré le 16 mai prochain en l'Eglise de Raphaële** (affiche ci-après). A travers cet article, nous vous invitons à découvrir l'artiste.

Patrick Kabré est un chanteur et guitariste burkinabé.



Il évolue dans les genres musicaux tels que le rock, le folk, l'affro jazz et le blues.

Le parcours musical de cet artiste est jalonné par la sculpture, l'écriture, les créations chorégraphiques, les rôles au théâtre et les collaborations.

A 12 ans, il fabrique lui-même sa propre guitare en sculptant du bois et en utilisant des câbles de vélo pour faire les cordes (son

père est sculpteur et l'initie à la sculpture dès son jeune âge).

Puis il s'inscrit au Conservatoire de Musique de Ouagadougou où il monte son premier groupe.

En 2010, il remporte le Saxo d'Argent, Jazz à Ouaga, Burkina Faso.

En 2011, il sort son tout premier album intitulé *Question de Temps* qui remporte en 2012 le prix Kundé (Trophées de la Musique au Burkina Faso) de l'espoir. Il remporte la même année le Grand Prix de la Chanson Moderne du Burkina Faso.

Sa rencontre avec le groupe danois « The Kutimangoes » donne naissance à l'album *Afro-fire* qui est rythmé par la voix et les percussions de Patrick Kabré. Il remporte alors le Danish Award du Meilleur Album World Music. En 2016, il réitère l'expérience en chantant dans l'album *Made in Africa* du même groupe.

En 2016, il réalise un atelier musical dans un camp de réfugiés maliens au Burkina Faso. Cette expérience et les conditions de vie de ces populations vont le marquer

profondément. Soucieux d'apporter son aide, il décide de monter une création mêlant musique, reportages vidéo et témoignages de réfugiés. C'est ainsi que son premier album international *Ouaga-Boni* voit le jour en juin 2017.



Son dernier album intitulé *Tansoba* sort en 2022.

Depuis, son répertoire s'est enrichi de reprises de Francis Cabrel.

Mais qui est donc Patrick Kabré ?

Méfiez-vous des apparences ! Derrière ce sourire et cette mine radieuse, c'est une énergie volcanique qui sommeille et se réveille à chaque concert.

Patrick Kabré déploie un rock solaire, déchaîné et loin des clichés sur les musiques du Monde.



Solidement enraciné dans les rythmes mossis du Burkina Faso, il impose un son unique et sans équivalent dans le paysage actuel, entre balades folk engagées sur la question des réfugiés ou de la religion, morceaux funk-rock aux refrains accrocheurs, et grooves électro-rock mossis.

La voix incroyablement performante de Kabré le rapproche des grands songwriters du continent et au-delà, et ses textes sans compromis le placent parmi les nouvelles figures qui comptent en Afrique de l'Ouest.

Avec les réfugiés du Mali, avec les enfants et les détenus du Burkina Faso, entre Keziah Jones, Fela et Bombino, Patrick Kabré mène le combat rock musical de la nouvelle Afrique.



Le « pays des hommes intègres » avait besoin d'une musique qui résonne de la force et de la douceur des nuits ouagalaises, entre engagement démocratique et foisonnement culturel.

Des années après le Président guitariste Thomas Sankara, Patrick Kabré reprend le message que le Burkina Faso continue de faire passer au Monde : celui de la liberté et de l'égalité, entre hommes et femmes, entre Nord et Sud.

Son combat... Aller porter le message universel de la musique là où plus personne n'ose se rendre, parce que les réfugiés sont autant en Afrique qu'en Europe !

C'est l'un des artistes les plus engagés du Burkina Faso aux côtés des réfugiés, des prisonniers, des enfants.

Très engagé pour l'alphabétisation des enfants burkinabés, il fonde l'association des Arts Solidaires (2AS) et organise des concerts de solidarité, des ventes artisanales et des recherches de volontaires au cours de ses tournées.

Patrick Kabré a développé une véritable expertise de musicien intervenant auprès de différents publics : réfugiés du nord du Burkina Faso, jeunes enfants, adolescents, adultes handicapés, patients d'hôpitaux... Il a mené des centaines d'ateliers en France, au Danemark, en Allemagne et au Burkina Faso.

Initié depuis 2015, l'atelier Silmandé est porté par l'association Arts Solidaires que Patrick Kabré a créé. Ces ateliers placent les expressions artistiques et culturelles au cœur du processus de développement des jeunes. L'atelier Silmandé s'attache à promouvoir l'éducation de qualité inclusive (ateliers au Centre Silmandé situé à Ouagadougou et ouverts à tous : ateliers artistiques gratuits tout au long de l'année / ateliers itinérants réalisés en Europe, en partenariat étroit avec des structures et des organisations locales, centres spécialisés, établissements scolaires, festivals, théâtres... / ateliers dans les camps de réfugiés au Nord du Burkina Faso).

Les médias parlent de lui...

« Patrick Kabré, dépositaire d'un warba-rock lumineux » - *Libération* / « La relève de Victor Dédé, talent prometteur du Burkina Faso » - *Europe 1* / « Patrick Kabré façonne une musique explosive où afrobeat et reflets de musiques traditionnelles mandingues côtoient la force du blues et les clins d'œil du rock. Performeur fougueux, il nous entraîne dans un univers musical percutant et coloré ! » - *Radio France Internationale (RFI)* / « Sa musique est lumineuse, explosive, inattendue. » - *Le Point* / « La nouvelle sensation de la scène folk France » - *24* / « Patrick Kabré : prodige engagé » - *TV5*



RAPHÈLE

Eglise Saint-Genest



PATRICK
Kabré



Chante
CABREL

Jazz
& Blues
Time

*Apéritif dînatoire offert
par le C.I.V.
à l'issue du concert
Salle G. Philipe*

LE 16 MAI 2025 À 19H

TARIFS : 15 € - ADULTES
8 € - ENFANTS (- 12 ANS)

Réservations uniquement par tél au 06.11.88.23.86





RAPHELE

Place des Mico couliers



27 AVRIL

8 h

18 h

buvette

Restauration
sur place
**BRASERO by
SCEA CRAVEN**

Marché aux fleurs



RADIO
RPA
www.radio-rpa.fr

Martelière

the
good
Arles

ARLES
Patrimoine mondial
de l'Humanité

